

FUMEL VALLEE DU LOT

Commune de SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT



PLAN LOCAL D'URBANISME

>> Dossier de projet approuvé

Procédure	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration du PLU	7 décembre 1999	04 juillet 2005	23 février 2006
Deux révisions simplifiées et une modification du PLU	28 mars 2007	/	26 juin 2007
Révision simplifiée et modification du PLU	3 octobre 2008	/	9 février 2009
Révision du PLU	22 mars 2016	28 juin 2018	
Le Président de la Communauté de Communes			

COMMUNE DE SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT

Plan Local d'Urbanisme Dossier de projet approuvé

Pièce n°0 : Pièces administratives

- Délibération de prescription et modalités concertation
- Délibération de prescription et modalités concertation complétée
- Délibération du débat du PADD en Conseil Municipal
- Délibération du débat du PADD en Conseil Communautaire

Pièce n°1 : Rapport de présentation

Pièce n°2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Pièce n°3 : Document graphique

- 3.1 - Document graphique du règlement – Commune entière, échelle : 1/7000^{ème}

Pièce n°4 : Pièces réglementaires écrites

- 4.1 - Règlement d'urbanisme
- 4.2 - Recueil des éléments de patrimoine identifiés au titre de l'article L.123-1-5-III-2° du Code de l'urbanisme
- 4.3 - Recueil des bâtiments pouvant changer de destination en zone agricole ou naturelle au titre de l'article L.123-1-5-II-6° du Code de l'urbanisme
- 4.4 – Liste des emplacements réservés

Pièce n°5 : Orientations d'Aménagement et de Programmation

Pièce n°6 : Annexes au titre des articles R.123-13 et R.123-14 du Code de l'urbanisme

- 6.1 - Périmètres de prescription acoustique et prescriptions d'isolement acoustique
- 6.2 - Plan des zones à risque d'exposition au plomb
- 6.3 - Périmètre relatif au taux de la taxe d'aménagement
- 6.4 - Servitudes d'Utilité Publique
- 6.5 - Schémas des réseaux d'eau et d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets
- 6.6 - Périmètre délimité des abords du Monument Historique Château de Ferrassou
- 6.7 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- 6.8 - Plan de prévention des risques naturels - risques inondation et instabilité des berges
- 6.9 - Secteurs d'informations sur les sols
- 6.10 - Périmètre de préemption urbain au titre de l'article L.211-1 du Code de l'urbanisme